



TREC DE SATIGNY 2026

MA-PTV série 1, 2 et 3, PTV attelé

Terrain de Franchevaux, dimanche 21 juin 2026

Nous nous réjouissons de vous accueillir une nouvelle fois sur le terrain de Franchevaux, avec pour la première fois une épreuve réservée aux attelers !

EPREUVES

- **Série 1, MA-PTV** : ouverte aux titulaires de la licence de TREC, obstacles sautants max. 1m
- **Série 2, MA-PTV** : ouverte aux titulaires du brevet de cavalier, obstacles sautants max. 90 cm
- **Série 3, MA-PTV** : ouverte à tous (merci de vous référer au règlement suisse de TREC pour les éventuelles restrictions de participations) obstacles sautants max. 70 cm
- **PTV attelé**, conditions de participation ci-dessous

Toutes ces épreuves sont organisées selon le règlement suisse de TREC 2025 (pas de changements cette année), accessible sur www.asre.ch. Je vous invite à le lire avant de poser vos questions, mais je reste disponible pour toute demande. Pour le PTV attelé, le jugement sera basé sur le règlement FFE 2026.

FINANCE D'INSCRIPTION

- Epreuves MA-PTV : 85 CHF par départ. Ce prix comprend : petit déjeuner et repas de midi, quote-part ASRE, plaque souvenir, location du terrain.
Ce type d'épreuve se court à titre individuel, si vous voyagez à plusieurs et désirez un horaire similaire merci de le préciser à l'inscription, nous feront au mieux.
- PTV attelé : 55 CHF par attelage. Ce prix comprend : quote-part ASRE, plaque souvenir, location du terrain. Possibilité de réserver un ou plusieurs repas à l'inscription (15 frs/repas). Cette épreuve aura lieu dans l'après-midi, à la suite des autres PTV.
- L'inscription se fait via le site de l'ASRE jusqu'au 1^{er} juin.
- Cliquer sur l'épreuve dans le calendrier et la fiche d'inscription apparaît. Merci de la remplir le plus complètement possible, toutes les rubriques ont une utilité !
- Paiement à effectuer sur le compte suivant jusqu'au 1 juin (aucun paiement ne sera accepté sur place) :
Au nom de : Nathalie Stirati, avenue du Lignon 16,1219 Le Lignon
IBAN : CH38 0078 8000 S076 0600 2, banque BCGE
- Merci d'indiquer dans les remarques : le nom du cheval et l'épreuve
- Remboursement : En cas de désistement avant le 1er juin, la finance d'inscription sera remboursée moins 10 CHF pour les frais administratifs. Au-delà, 50% de la finance d'inscription sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire.

REMARQUES ET RAPPELS DE POINTS IMPORTANTS

- Tout cavalier/ère s'inscrivant à ce TREC doit être affilié à une association dépendant de Swiss Equestrian (DGM, société de cavalerie, etc.), comme le prévoit le règlement.
- Les vaccins doivent impérativement être à jour. Un contrôle sera effectué avant le départ. Pensez à vérifier vos vaccins et à prendre votre carnet le jour J !
- TREC monté : âge minimum du cheval : 4 ans.
- Les chiens doivent être tenus en laisse sur toute la manifestation.
- Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident ou de dégât avant, pendant et après la manifestation. Chaque cavalier est responsable de sa monture et de ses actes.
- Nous sommes à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à vous annoncer. Vous serez bien entendu nourri et chouchoutés, formés si besoin.
- Un programme détaillé ainsi que les horaires de départs vous seront envoyés environ une semaine avant l'épreuve, par mail.
- Le samedi 20 juin aura lieu une sortie ASRE dans la région, (inscriptions séparées, suivez bien l'ASRE sur les réseaux), les personnes qui le souhaitent peuvent passer la nuit sur place (camping et parc à monter avec votre propre matériel).

PETIT REGLEMENT DU PTV ATTELE

Pour le jugement nous nous baserons sur le règlement FFE actuel :

Lien : https://www.ffe.com/system/files/disciplines-trec-en-attelage/reglements/reglement-trec-en-attelage-2026-version-de-travail-applicable-au-01-09-2025_0.pdf

Ouverture de l'épreuve :

- Meneur titulaire du brevet d'attelage. Age minimum 14 ans (meneur mineur seulement avec groom majeur).
- Attelage à un cheval/poney, équidé de minimum 6 ans, 1 groom.
- Attelage à deux chevaux/poneys, équidés de minimum 5 ans, 1 groom
- Attelage à 4 chevaux/poneys, équidés de minimum 5 ans, 2 grooms
- Un seul classement pour tous les types d'attelage. Epreuve équivalente au club 1 français (12 obstacles et parcours d'environ 600 m).
- Possibilité de faire avec le même équidé une épreuve MA/PTV montée et un PTV attelé.

Tenue : casque et gilet de protection pour le meneur et le/les grooms.

Contrôle de sécurité de l'attelage avant l'échauffement.

Si vous ne trouvez pas ci-dessus la réponse à vos questions, n'hésitez pas à me contacter par mail : trecdesatigny2023@gmail.com . ou par téléphone : 078/768.92.92 (Nathalie) ou 078/624.75.80 (Natacha)

A très bientôt dans notre belle région !

Natacha Buchet et Nathalie Stirati

